

Du Château de Cénevières à Calvignac



Une randonnée proposée par Kaouttin

Randonnée partant du Château de Cénevières et reliant le village de Calvignac, où se trouve un joli point de vue et un bar associatif avec une très belle vue sur le Lot. Il s'agit pour la majorité d'un chemin large en haut de la crête, suivi d'une redescente par un petit sentier assez raide. Attention, il s'agit d'un aller simple : prévoir donc une voiture à Calvignac, ou éventuellement le retour le retour à pied.



Trace n° 105340166

Durée	1h 20	Difficulté	Moyenne
Distance	3,45 km	Retour au départ	Non
Dénivelé positif	135 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	134 m	Commune	Cénevières (46330)
Point haut	276 m	Région	Massif central
Point bas	143 m		

Description

Se garer au pied du Château de [Cénevières](#).

(D) Dos au château et au virage juste avant l'entrée, au niveau de la croix en pierre, prendre le sentier qui monte sur la gauche. Le suivre sur la crête.

(1) Passer au [Pech de Labade](#) et poursuivre jusqu'à l'embranchement de la Balmette.

(2) Prendre un tout petit sentier discret qui descend sur la gauche. Attention, il n'y a pas de réels repères visuels pour le trouver et son entrée est assez discrète. Suivre ce sentier jusqu'au champ en bas.

(3) Emprunter à droite le grand chemin qui va vers Calvignac en longeant les champs et la lisière du bois. Déboucher sur une petite route peu fréquentée et la prendre à gauche pour atteindre le croisement situé quelques dizaines de mètres plus loin.

(4) Remonter à droite vers Calvignac pour arriver à la mairie de ce joli village avec son incroyable point de vue : visite recommandée (D/A).

Points de passage

D - Château de Cénevières

N 44.462834° / E 1.753288° - alt. 180 m - km 0

1 Pech de Labade - Lot (rivière) - Affluent de la Garonne

N 44.456782° / E 1.757479° - alt. 273 m - km 0.98

2 La Balmette, sentier à gauche

N 44.454261° / E 1.765469° - alt. 274 m - km 1.7

3 Lisière et champ

N 44.456901° / E 1.768736° - alt. 143 m - km 2.14

4 Jonction route

N 44.46121° / E 1.775954° - alt. 145 m - km 2.99

A Mairie de Calvignac

N 44.463215° / E 1.779068° - alt. 188 m - km 3.45

Informations pratiques

Possibilité de se garer au château. Pas de difficultés majeures ou d'équipement nécessaire. Le sol du sentier de la redescente peut être glissant par temps de pluie.

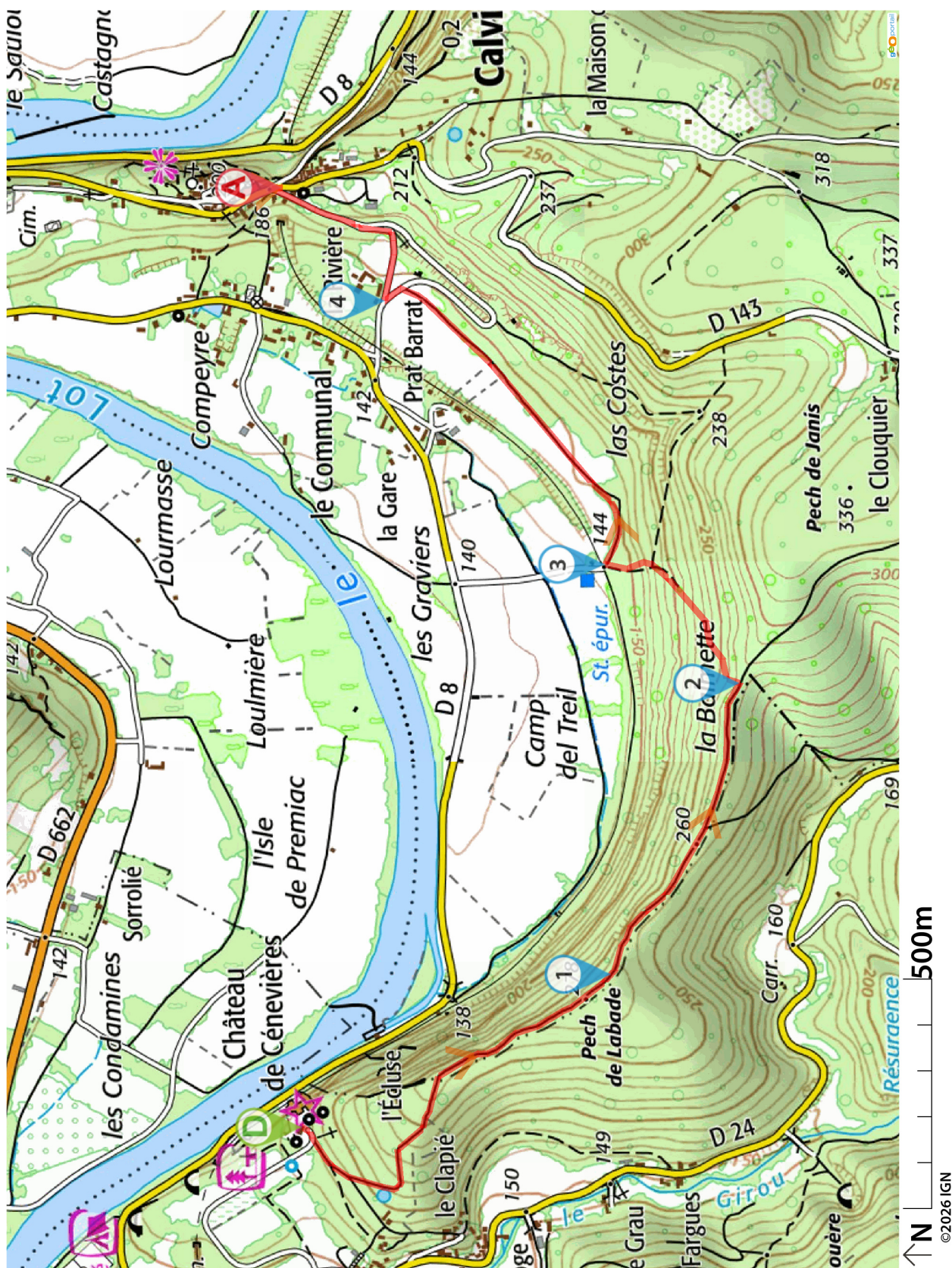
À voir

(D) possibilité de visiter le [Château de Cénevières](#).

(A) Point de vue de [Calvignac](#), bar associatif avec une très beau point de vue également.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-du-chateau-de-cenevieres-a-calvignac/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

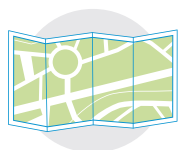
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



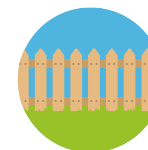
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



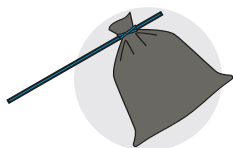
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



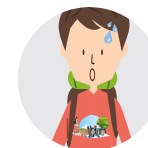
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.